L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 2 00
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

Entre Conti et Bienville

L EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau, encoignure de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON

No 74 211 - DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT PAROISSE D'ORLEANS.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi la propriété ci après—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désignés par les numéros 1 et 2, de l'îlet No 11 (immédiatement à) borné par les rues Rousseau Quatrième, Troisième Thomas (anciennement rue Tuitem) et encoignure des rue Rousseau et Quatrième et mesurant 32' de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur et égale à la rue Quatrième, et le lot No 2 31' 9" de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme Nos 2627 29-31—33 rue Rousseau

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Olle, Willow (autrefois rue Martin, et la rue Erato, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. B. Phelps, ancien voyer, le 1er janvier 1846, et d'après un autre plan par Gilsons et Castaing, anciens architectes le 28 avril 1851 et déposé en l'étude de E H Ker, ancien notaire. Le dit lot mesurant selon mesure américaine 32' de face à la rue Clara plus ou moins, par 125' 7" 1" de profondeur plus ou moins. Entre lignes parallèles et étant à une distance de 32' de l'encoignure des rues Olle et Clara. Les améliorations sont connues comme 1205 07 rue Clara

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même îlet, désigné par le No 9 sur le susdit plan et mesurant aussi 32' à la rue Clara plus ou moins par 126' 7" 1", plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96' de l'encoignure des rues Olle et Clara. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'action des acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de l'adjudication publique jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1904 devant être payées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente par devant Francis D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs. Les actes de vente devant être entendus par devant Francis D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières.
27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 8

F. A. Dicuzo, avocat.
F. D. Charbonnet, avocat.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 74,742—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garvey.

EN vertu d'un ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 29 novembre 1904, et adressé à J. L. Onorato Encanteur. Je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne MARDI, le 10 janvier 1905 à midi les propriétés formant ensemble :

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné comme lot No Trois de l'îlet No 1., lequel est borné sur les rues Romparts, Conti, Henriette et Bassin, sur un plan de cette partie de la ville appelée la "Commune", lequel dit lot mesurant selon mesure anglaise trente et un pieds de face sur chacune des rues Romparts et Bassin sur une profondeur s'étendant de l'une à l'autre des dites rues de cent vingt pieds, plus ou moins, le tout en mesures françaises.

Les améliorations sont connues No 813 rue Romparts et consistent en une résidence splendide en brique. La propriété sera vendue sujette au bail à donner. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon Ste-Anne et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Ste-Anne et Dumaine, et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Royale sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Dumaine par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à J. F. Durel.

Les améliorations sont connues comme le No 805 rue Royale et consistant d'un cottage-résidence. La propriété sera vendue sujette au bail à donner. Les détail complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez Quartier, Miro et Hôpital, et mesurant trente pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente cinq pieds entre lignes parallèles, lequel lot est composé de la moitié du lot B sur un plan fait et signé par D. M. Brosnan, voyer de ville daté le 1er septembre 1875 et annexé à un acte de vente passé devant J. Benjamin Dornegol, notaire, le 12 septembre 1885 étant la moitié droite du lot le plus près de la rue Quartier et commençant à quatre vingt trente pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Hôpital.

Les améliorations sont connues comme No 1215 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette à bail à donner. Des détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront issues sur application.

4° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Quartier et désigné par la lettre "B" et ayant en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir: Cinquante quatre pieds sept pouces de face à la rue Galvez sur 117 de profondeur. Les lots au numéros vingt six et vingt sept mesurant chacun 29' 6" de face à la rue Galvez sur 117' 8" de profondeur d'après le plan dressé trois lots décrits les derniers fait par J. A. Preso daté le 25 mai A. D. 1843 et déposé en l'étude de Joseph Cuvellier, ancien notaire de cette ville

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de l'adjudication publique jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1904 devant être payées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente passé devant Marshall Quintero notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 323 rue Baronne
4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 9 10

MM. Clegg & Quintero, avocats Bâtiss- Houses

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1904 dans l'affaire de la succession de Pedro Cuquet No ——, Division E, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MARDI le 27 décembre 1904 la propriété foncière ci-après :

Trois lots de terre dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet No un (1), bornés par la Chemin public, les rues Orléans, Odéon et Homer désignés comme lots numéro 1, 2, 4, 25, 26 et 27, lesquels mesurant comme suit : le lot numéro un, formant l'encoignure du Chemin public et de la rue Odéon et mesurant 32' 3" de face au Chemin public sur 178' 4" 3" de profondeur sur la ligne de la rue Odéon, 178' 4" 3" sur la ligne du lot numéro deux (2) et 29' 5" de largeur dans le fond. Le lot numéro deux, mesurant 32' 3" de face au Chemin Public sur 178' 4" 3" de profondeur sur la ligne du lot numéro un (1) 165' 8" 9" sur la ligne du lot numéro trois (3) et 29' 5" 4" de largeur dans le fond, le tout d'après le plan de Joseph Cuvellier, daté le 26 février A. D. 1837. Mais ces mesures desdits lots maintenant plus or moins par rapport aux empiètements de fence. Les améliorations consistent en une bâtisses en bois, avec mansarde, servant de magasin et résidence, dépendance et écurie. Les numéro quatre (4) mesurant 30' plus ou moins de face au Chemin Public, 30' de largeur sur la ligne de fond sur 128' 6" de profondeur sur la ligne du côté droit et 154' 2" de profondeur de l'autre côté sur la ligne de côté gauche, d'après le plan dudit lot par Edgar Fillé, voyer, daté le 25 octobre A. D. 1881, annexé à un acte de James Fahey, ancien notaire en cette ville daté le 23 janvier 1883, mais les mesures étant maintenant plus ou moins. Les améliorations sur le lot numéro quatre (4) consistant en une petite maison simple en bois, le lot numéro vingt cinq mesurant 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' de profondeur. Les lots au numéros vingt six et vingt sept mesurant chacun 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' 8" de profondeur d'après le plan dressé trois lots décrits les derniers fait par J. A. Preso daté le 25 mai A. D. 1843 et déposé en l'étude de Joseph Cuvellier, ancien notaire de cette ville

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente passé devant M. S. Mahoney, notaire et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur.
26 nov—26 27—déc 3 10 17 24 27

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE EUGENE CRETIEN, Jr.

No 47 585—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile du District paroisse d'Orléans, Division B, Hon. Fred D. King, présidant, ledit ordre daté et signé le 11 novembre 1904, et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 20 décembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Union, Pais, Dauphine et Bourbon, désigné par la lettre "D" sur un plan de Seghers, voyer, et mesurant 29' 4" de face à la rue Pais, 60' 9" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourbon, et 60' 2" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Royale et 29' 4" sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une résidence en brique à deux étages, contenant galerie sur le côté et huit chambres. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes de et incluant celles de 1904 seront payées par le vendeur. L'acte de vente passé devant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
321 rue Carondelet.
20 nov—20 27—déc 4 11 18 19 20

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levée, au pied de la rue Race Phone 983 ; à Algier, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville :

Rue Carondelet 315,

PHONE 176.

1 Sept—10m—dim mer ven

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 199 rue Bourbon

Petite bouteille..... 25c.
Grand format..... 50c.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE

D'une Grandeur Extra dans la Section des Chantiers

Du bois de construction et de manufacture du Premier District, à un îlet seulement du Nouveau Bassin et à deux îlets du chemin de fer électr que de la rue Washington.

Succession de Samuel Powers

No 42 592 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 3 janvier 1905, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 42,592, daté et signé le 2 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot No 2 dans Marley, maintenant l'îlet No 742 de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Marley, maintenant Lowerline, les rues St Pierre Dix-septième, maintenant Aglae, ayant une façade de trois cent cinquante pieds (350) chacun sur l'avenue Marley, maintenant la rue Lowerline, et la rue St Pierre, et deux cent cinquante (250) pieds sur chacune des rues Dix-septième et Vénus et Aversailles en Aglae.

Conditions Comptant—10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente passé devant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double de Choix

No 218 et 220 rue Alix.

A proximité du Ferry, Maché, Eglises et Ecoles.

Succession de Adeline Brown, femme d'Alfred Clark.

No 74 540—Division A—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

IL SERA vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, MARDI, le 27 décembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, daté et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A le 22 novembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 5me district de cette ville, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 7 autrefois No 21 borné par les rues Alix, Séguin, l'avenue Pélican et la rue Bouny (autrefois Peters) d'après un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T Cairs, alors un notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face sur ladite rue Alix sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Les améliorations comprennent le cottage double 218 et 220 rue Alix et loué pour environ $16 par mois.

Conditions—Comptant ; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente passé devant E. H. Seymour notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Miguel Joseph Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 74 256—Division E — Attendu que Jules Frederick Cross a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Miguel Joseph Cross, décédé intestat, avis est par ce présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Robt J. Mel-ney, avocat.
16 déc—16 20 25

Succession de Samuel Jamison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 213 — Division A — Attendu que Irwin Jamison a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Samuel Jamison, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Cage, Baldwin & Crabites, avocats.
16 déc—16 20 25

Succession de Sebastian Serina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,947—Division B—Attendu que veuve Françoise Serina a présenté une pétition à cour à à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession feu Sebastian Serina, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlager, avocats.
15 déc—16 19 24

Succession de A. E. Leesing.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 74,102—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Amanda Blomberg, veuve de A. E. Leesing, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
S. Wolf avocat. 14 déc—14 18 23

Succession de Patrick Bannon et Veuve Patrick Bannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,837—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, exécuteur testamentaire datif de la succession de Patrick Bannon, et administrateur de la succession de veuve Patrick Bannon, née McGovern, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Cunningham & Cunningham, avocats. 11 déc—11 15 20

Succession de Joseph Lobstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,921—Division A—Attendu que Albert Lobstein a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Lobstein, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Chs les Rosen, avocat. 9déc—9 13 18

Succession de William Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74 934 — Division D—Attendu que Mme Kate Dillon, née Redmond, veuve de William Dillon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Dillon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.
10 déc—10 14 19

Succession de Gustave Remont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,933—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Gustave Remont, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—A. P. & O. S. Livaudais, avocats.
10 déc—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—

Je certifie par le présent que le 7me jour de décembre 1904, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

—Interdiction de Victoria Marie Rose Ruette, veuve de Charles Barr—No 74,550.

Dans cette affaire soumises pour adjudication la Cour étant de l'opinion qu'il a été pleinement démontré par l'évidence produite que la défenderesse, Victoria Marie Rose Ruette veuve de Charles Barr, est aliénée sans espoir de guérison et devrait être interdite ;

Il est ordonné, adjugé et décrété que ladite Victoria Marie Rose Ruette, veuve de Charles Barr, soit et est par le présent déclarée incapable d'accomplir validement aucun acte qu'une personne majeure et compétente peut accomplir et conséquemment qu'elle doit et est par le présent interdite à tous les fins en vue

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 7 décembre 1904.

Signé : JOHN ST-PAUL, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis ma signature et posé le sceau de ladite Cour, à la ville de la Nouvelle Orléans, le 13me jour de décembre en l'an de notre Seigneur, mil neuf cent quatre.

P. A. DUCOING,
Député-Greffier.

15 déc—15 18 21

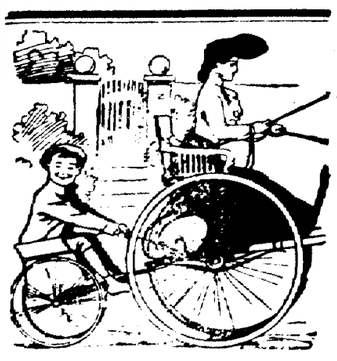

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiront en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent me inabien. Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules Voitures, Wagons, Surreys, Runabouts, Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous comptons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee.

Quartier-général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel, etc.

1 sept—6m—dim jeu

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

1786 acres de terre

Dans la paroisse de Livingston.

Succession de James Clark.

Mme Alice Lee McCaylet née vve L. Z. Gowers, No 69 472 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir :

1° Le nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 316.82 acres.

2° Les lots 1 et 2 et N. E 1/4 de N. E 1/4 et S. E. 1/4 et S. E 1/4 de la section N. E 1/4 2 contenant 273.84 acres.

3° 1/20 de la S. O. 1/4 et N. E 1/4 de S O 1/4 de la section 21, contenant 119-80 acres.

4° La fraction S 1/2 de la section 22, et le lot 8 de la section fractionnelle 28, contenant 123.28 acres.

5° Les lots 3 4 et 5 de la section 23, contenant 125.80 acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 278 acres.

7° Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la sect on 26 contenant 367 a res.

8° La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9° 47 acres de la section 23, sur le "East Fork" du Bayou Barbary, 10 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

10° 50 acres dans l'extremité sud de la section 39.

11° 100 acres dans la section 42, connue comme la "Demar's Place", dans toutes les propriétés ci-dessus T. 8 S. R. 5 E

Conditions 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente passé devant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pierres, Walton & Pierres, Branch K. Miller, avocats.
11 déc—11 18 25—jan 1 8 12

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

835-837 AVENUE ESPLANADE,

Entre Bourbon et Dauphine

1017 RUE TOURO,

Entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Principio J. Spear, Encanteur — Bureau 502 rue Perdido.

Mercredi, 11 janvier 1905.

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 8 décembre 1904 dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet No 157 borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Bourbon et Dauphine, lequel lot est désigné sur la lettre "A" et commence à une distance de 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de l'encoignure de la rue Dauphine, et mesure 34 pieds 10 pouces 3 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 65 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, d'après un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 4 novembre 1881, annexé à un acte de M. T Ducros, autrefois notaire, daté le 8 novembre 1881, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 835-837 avenue de l'Esplanade.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de H. Mister par acte de Charles J. Théard, notaire, daté le 29 novembre 1898. Enregistré C. O. livre 174, page 65

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 875, borné par les rues Touro (autrefois Union), Frenches, Rempart et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro, par 156 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60, sur un plan du Faubourg Marigny, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné sur le No 1017 rue Touro

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de E A bat par acte pardevant E Benny, autrefois notaire, daté le 27 janvier 1873, enregistré C. O., livre 100, page 631.

Termes et conditions—La moitié au plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux représentés par les billets des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt, par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur ; l'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets ; l'acte de vente devant contenir les clauses et conditions ordinaires de vente sans garantie et 5 0/0 de frais d'avocat en sus de la commission de vente, si les billets ne sont pas remis à l'ordre de l'acquéreur ou des acquéreurs, et toutes les autres clauses usuelles en pareille matière.

Actes de vente passé devant Jules F. Mesnier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.
11 déc—11 18 25—jan 1 8 11

AVIS AUX CREANCIERS.

Léon Irwin versus Pugh Line Transportation Co

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 100—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Burt W. Henry, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. T. M. et J. D. Miller, avocats. 11 déc—11 16 21

Levinson et Casey, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John P. Casey, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — K. V. Richard, avocat.
10 déc—10 14 19

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Dans l'affaire de Mme Bertha Regas née Louis Emile, Oswald et Louis Mohr et als.

No 74,651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur, bureau 830 rue Commune — JEUDI le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 9 novembre 1904, et signé en cour ouverte le 9 décembre 1904, par l'Hon. W. B. Somerville, juge de la Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans les Nos 505-506, borné par les rues Annette, Villere, Urquhart et St Bernard désigné sous le No "vingt" sur un plan fait par C. Armas le 3 novembre 1858, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Annette et Villeré et mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Annette sur 101 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à la rue Villeré, mesure américaine. Les améliorations sur ledit lot portant les Nos 1682 et 1684 rue Annette.

Deuxième—Un lot de terre situé dans le même district et lieu que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No Trois et mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue St Bernard sur 101 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne parallèle à la rue St Bernard, et 25 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot consistant en une épicerie à l'encoignure des rues Villeré et St Bernard, et un cottage simple à deux fins à la rue Villeré.

Quatrième—Un lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans le No 496, borné par les rues Français, Urquhart, Teare et Marais, désigné par le numéro "Un" formant l'encoignure des rues Français et Urquhart, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Français sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Urquhart, améliorations sur le dit lot consistant de deux maisons, une à l'encoignure et l'autre à la rue Urquhart.

Cinquième—Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No borné par les rues St Antoine, Bourbon, Urquhart et Villeré, désigné par le numéro "Deux" sur un plan dressé par M. Weyer, daté le 21 avril 1826, mesurant 30 pieds de face à la rue St Antoine sur 101 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur mesure américaine.

Les améliorations sur ledit lot portant les numéros 1397 et 1399 St Antoine.

Sixième—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans les Nos 623 624. Borné par les rues Villeré, Robertson, Annette et St Bernard, formant la moitié de l'ancien lot No 491 Trois, l'îlet mesurant en mesure américaine 31 pieds 6 pouces de face à la rue Villeré par 154 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1697 rue Villeré.

Septième—Une portion de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, formant l'encoignure des rues Annette et Villeré et mesurant en mesure américaine environ 23 pieds 4 pouces de face à la rue Villeré sur 60 pieds, mesure anglaise, de profondeur et façade à la ruelle Annette, étant une partie de l'ancien lot No 6 de l'îlet No 46. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1646 Villeré.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, en billets portant huit pour cent d'intérêt, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte ou les actes de vente devant contenir les clauses ordinaires de sécurité, etc les acquéreurs devant assumer les taxes d'Etat de 1904 et la police sur les polices d'assurance des propriétés. Aussi déposer dix pour cent